

# Prix relève de l'Association Suisse de Psychologie Positive (SWIPPA)

## 1. Principes

Chaque année, la SWIPPA attribue un ou plusieurs prix à des travaux diplômants (travaux bachelor ou master, thèses de doctorat) remarquables contribuant à la psychologie positive.

La psychologie positive est la science de la vie épanouie. Elle analyse ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue. Elle s'intéresse aux qualités personnelles et aux conditions-cadre qui contribuent au bien-être et à la satisfaction de vie. Elle étudie les conditions et les processus qui favorisent l'épanouissement et l'accomplissement de soi.

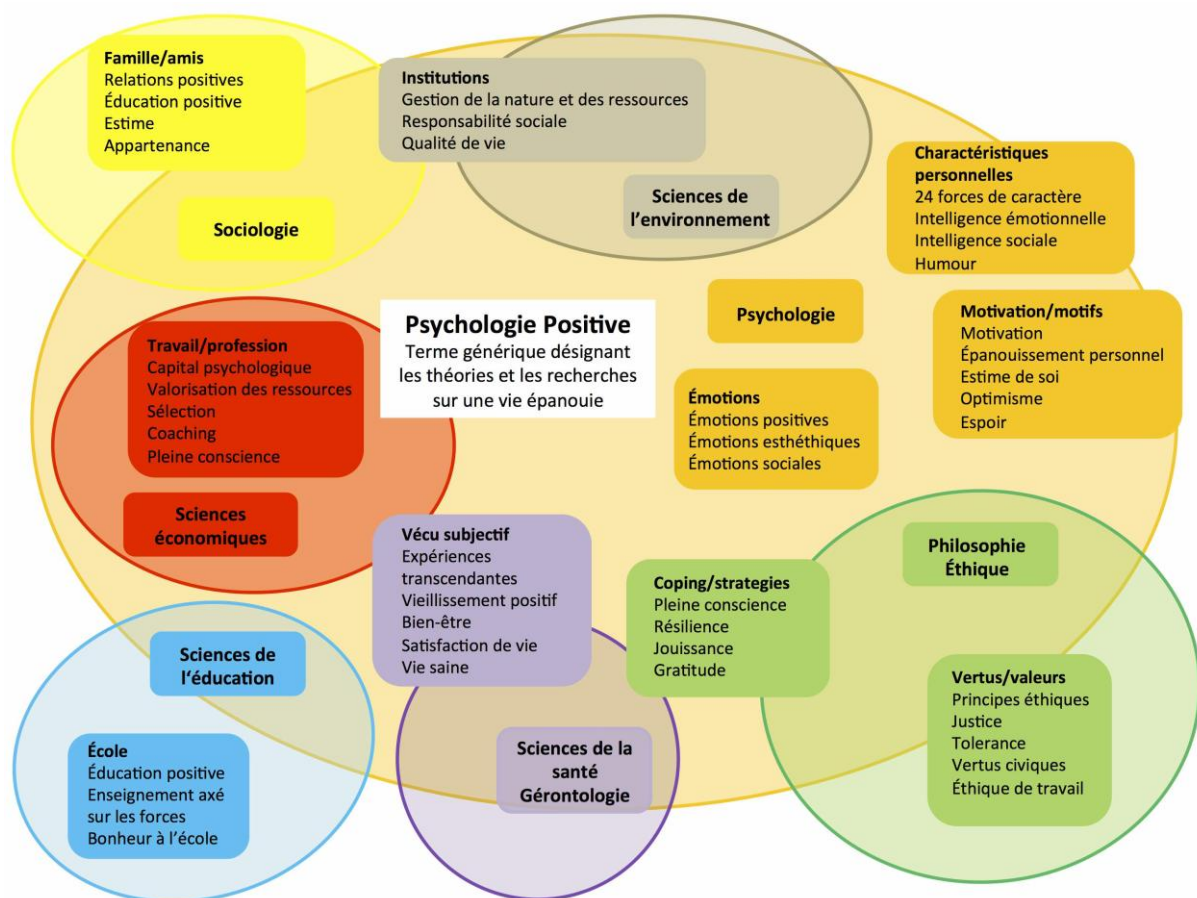


Fig. 1. Psychologie positive : un terme générique désignant les théories et la recherche sur la vie épanouie.

L'étude scientifique de la vie épanouie n'est pas l'apanage de la psychologie positive, de nombreuses autres disciplines s'y intéressent (fig. 1). Par conséquent, les prix SWIPPA ne sont pas réservés aux psychologues mais s'adressent explicitement aux diplômés d'autres disciplines également, comme la sociologie, les sciences de l'éducation, la philosophie, la gériologie, les sciences de la santé ou l'économie. Les approches interdisciplinaires sont les bienvenues.

## **2. Objectifs**

Les prix SWIPPA visent à

- encourager la relève ;
- favoriser l'essor de la psychologie positive comme domaine de recherche innovant ;
- montrer la diversité des questionnements et des approches possibles ;
- soutenir le transfert des connaissances entre la recherche et la pratique.

## **3. Candidature**

- L'appel à candidatures est publié chaque année sur le site web de la SWIPPA [www.swippa.ch](http://www.swippa.ch)
- La participation est ouverte aux diplômé.e.s de toutes les hautes écoles suisses (universités et hautes écoles spécialisées).
- Les travaux soumis ne datent pas de plus de deux ans et ont obtenu la note de 5.5 ou plus.
- Ils peuvent avoir été rédigés par une ou plusieurs personnes.
- Les documents suivants sont à soumettre: thèse ou mémoire bachelor/master au format PDF, résumé (une page), photo et curriculum vitae.
- Les documents peuvent être soumis en anglais, allemand, français ou italien.
- Les soumissions se font en ligne [www.swippa.ch](http://www.swippa.ch)

## **4. Critères d'évaluation, attribution et remise des prix**

- Une commission composée de professeurs et de membres du comité de la SWIPPA évalue les travaux et décide de l'attribution des prix.
- Les principaux critères d'évaluation sont: (a) qualité scientifique; (b) portée pour le domaine de la psychologie positive; (c) pertinence pratique. La pondération de ces critères dépend du type de travail.
- Les lauréat.e.s reçoivent deux affiliations annuelles gratuites à la SWIPPA. Durant l'année qui suit l'obtention du prix, ils/elles ont la possibilité de présenter leur travail dans le cadre d'un événement de la SWIPPA (par exemple lors de la conférence d'automne ou de la *journée romande de psychologie positive*). En complément, des prix en espèces ou en nature sont attribués.
- La remise des prix a lieu dans le cadre de la conférence d'automne de la SWIPPA. Les lauréat.e.s sont informé.e.s au plus tard six semaines en amont: idéalement, les prix sont retirés en personne et les lauréat.e.s présentent brièvement leur travail lors de la cérémonie.
- Les résumés des travaux primés ainsi que les photos des lauréat.e.s sont publiés sur le site Internet de la SWIPPA. La SWIPPA se réserve le droit d'utiliser les résumés à des fins de communication publique.
- Les décisions du jury sont définitives, sous réserve d'atteintes à l'éthique scientifique qui se révéleraient a posteriori. La voie juridique est exclue.

## **5. Renseignements**

Pour des questions relatives aux prix relève SWIPPA, vous pouvez nous contacter par mail :

[info@swippa.ch](mailto:info@swippa.ch)

## **6. Dates et délais**

La date limite de candidature est le 30 septembre.

La remise des prix a lieu chaque année dans le cadre de la conférence annuelle de la SWIPPA.